



## La rémunération complémentaire, comment on la calcule ?

### ➤ Mettons-nous à la place d'un diffuseur traditionnel

- Surface du magasin : 97 m<sup>2</sup>
- Enseigne plume en drapeau
- Magasin situé en galerie marchande d'hypermarché
- Magasin situé en unité urbaine comprenant 220 000 habitants
- Linéaire mural total du magasin (au sol) : 27 mètres
- Linéaire mural presse au sol : 17 mètres
- Mètre linéaire développé total presse : 192 mld
- Chiffre d'affaires Presse coopérative semestriel MLP: 38 000€, annuel MLP: 78 000€
- Chiffre d'affaires Presse coopérative semestriel FM: 152 000€, annuel FM : 310 000€
- Equipement informatique : Proshop 2.00
- Je remonte mes ventes avec des taux de fiabilité supérieurs à 90%
- Commission de base: 13 %

### >Première étape : « Est-ce que je réponds aux 4 critères d'accès ? »

1. Je dispose d'une enseigne presse drapeau : **OK**
2. Mon système informatique Proshop 2.00 est homologué par les deux SADP et mes taux du semestre sont supérieurs à 90% : **OK**
3. Je dispose de plus de 50 mètres linéaires développés : **OK**
4. La part de représentativité de la presse dans mon magasin est de  $(17/27)*100 = 62,96\%$  pour une superficie de 97m<sup>2</sup> : **OK**

Superficie du magasin	% du linéaire presse à respecter (rapporté au linéaire total)
Jusqu'à 20 m <sup>2</sup>	45%
Entre 20 et 40 m <sup>2</sup>	40%
Entre 40 et 60 m <sup>2</sup>	35%
Entre 60 et 100 m <sup>2</sup>	30%
Supérieure à 100 m <sup>2</sup>	25%

Tous les critères étant vérifiés, **j'ai le droit à 2% de sur-commissions.**

### >Deuxième étape : « Ai-je droit à une ou des majoration(s) ? »

- **Majoration MLD :**

Je dispose d'un MLD total de 192m, **j'ai le droit à 2% supplémentaires.**

MLD (en mètre)	Majoration
$50 \leq \text{MLD} < 100$	1%
$100 \leq \text{MLD} < 150$	1,5%
$150 \leq \text{MLD} < 200$	2%
$200 \leq \text{MLD} < 250$	2,5%
$250 \leq \text{MLD} < 300$	3%
$\text{MLD} \geq 300$	3,5%

- **Majoration Chiffre d'Affaires :**



Mon CA annuel publications toutes SADP est de 78 000 + 310 0000, soit 388 000€,  
**j'ai le droit à 5% supplémentaires.**

CA presse toutes messageries annuel (en €)	Majoration
75 000 ≤ CA < 113 000	1%
113 000 ≤ CA < 141 000	1,5%
141 000 ≤ CA < 188 000	2%
188 000 ≤ CA < 235 000	2,5%
235 000 ≤ CA < 282 000	3%
282 000 ≤ CA < 329 000	3,5%
329 000 ≤ CA < 376 000	4,5%
CA ≥ 376 000	5%

- **Majoration Géo-commercialité :**

Je suis situé dans une unité urbaine qui possède 220 000 habitants et dans une galerie marchande d'hypermarché, **j'ai le droit à 4% supplémentaires.**

(On ne cumule pas, on prend le critère le plus favorable).

Habitants par unité urbaine	Majoration
50 000 < nb hab ≤ 100 000	1%
100 000 < nb hab ≤ 200 000	3%
200 000 < nb hab ≤ 2 M	4%
Région parisienne	5%
Commune touristique	1%
Galerie march. Supermarché	1%
Galerie march. Hypermarché	3%

> Troisième étape : « Quelle sera ma rémunération complémentaire du semestre? »

Les critères d'accès me permettent d'obtenir 2% de commissions\*: 38 000€ x 2% = 760€

La majoration MLD me permet d'obtenir 2% de commissions\*: 38 000€ x 2% = 760€

La majoration CA me permet d'obtenir 4,5% de commissions\*: 38 000€ x 5% = 1 900€

La majoration Géo-commercialité me permet d'obtenir 4% de commissions\*: 38 000€ x 4% = 1 520€

**Total : 4 940€**

**soit 13% de taux de commissions supplémentaires\***

\*Sur le CA MLP semestriel

**En bref :**

Commission de base : 13 %

Commissions supplémentaires : 13%

**Mon taux de rémunération total sera de 26%.**